Projet d'Indication Géographique Protégée (IGP) du Riz Danané

# Étude de référence sur les pratiques rizicoles et les besoins en matériels agricoles



**Réalisé par** :

Le CABINET ASDA (Acting for Sustainable Development in Africa)
En collaboration avec Grainotech SAS

Dans le cadre du projet Appui au développement de l'indication géographique riz Danané, financé par l'AFD (Agence Française de Développement) et Pilotée par le CIRAD

# 1 Table des matières


**INTRODUCTION** ..... **7**

1. Objectifs généraux et spécifiques de l'étude ..... 7

**I. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE** ..... **8**

***1.1 Approche méthodologique globale*** ..... ***8***

***1.2 Domaines d'analyse couverts*** ..... ***9***

**II- MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE** ..... **9**

**2.1 Zone géographique de l'étude** ..... **9**

**2.2 Échantillonnage** ..... **9**

**2.3 Instruments et déroulement de l'enquête** ..... **10**

**2.4 Techniques d'analyse** ..... **10**

**2.5 Données socio-démographiques de l'enquête** ..... **11**

**III- CARACTÉRISATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE** ..... **12**

1. Présentation du département de Danané et de Man ..... 12
2. Présentation des localités cibles : Mahapleu, Sangouiné, Podiagouiné et Yadoulé ..... 13
3. Importance socio-économique de la riziculture dans la région ..... 13
4. Acteurs clés de la filière riz local ..... 13
5. Aperçu général sur la filière riz en Côte d'Ivoire ..... 14

5.1 Une diversité de systèmes, un même défi : produire avec peu ..... 15
5.2 Des itinéraires techniques qui révèlent une pénibilité et une précarité quotidiennes ..... 15
5.3 Des performances agricoles contrastées et inégalitaires ..... 16
5.4 Des savoirs anciens qui résistent, des innovations qui naissent ..... 16
5.5 Des contraintes techniques et environnementales lourdes ..... 16

**IV- BESOINS EN MATÉRIEL ET EN INFRASTRUCTURES** ..... **17**

6.1 Disponibilité actuelle du matériel agricole ..... 17
6.2 Infrastructures de transformation ..... 17
6.3 Intrants agricoles, mécanisation et accès au crédit ..... 17
6.4 Matériel individuel ou mutualisé ..... 18
6.5 Priorités exprimées par les producteurs ..... 18
Remarque ..... 18

**V- STRUCTURATION DES ACTEURS ET CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES** ..... **19**

7.1 Analyse des organisations de producteurs ..... 19
7.2 Gouvernance interne et leadership féminin ..... 19
7.3 Capacités de gestion, planification et mise en œuvre collective ..... 20
7.4 Relations avec les partenaires techniques et institutionnels ..... 20
7.5 Opportunités et contraintes pour l'adoption d'un cahier des charges IG ..... 20

**VI- ADHÉSION AU CONCEPT D'INDICATION GÉOGRAPHIQUE** ..... **20**

8.1 Niveau de connaissance des producteurs sur l'IG ..... 20
8.2 Perception des exigences techniques et organisationnelles ..... 20
8.3 Acceptabilité des normes de traçabilité, de qualité et de contrôle ..... 21
8.4 Conditions nécessaires à l'appropriation du système IG ..... 21

**VII- OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ ET CHAÎNE DE VALEUR** ..... **21**

9.1 Caractéristiques actuelles des circuits de commercialisation ..... 21
9.2 Usurpation de l'appellation "Riz Danané" ..... 21
9.3 Accès aux marchés rémunérateurs ..... 21
9.4 Potentialités de valorisation grâce à l'IG ..... 22
**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ..... 23**
1. Résumé des principaux constats ..... 23
2. Forces et faiblesses de la filière riz Danané ..... 23
3. Opportunités à saisir pour structurer la filière autour de l'IG ..... 23
4. Recommandations stratégiques et opérationnelles ..... 24
ANNEXES ..... 26

# Tableau des graphiques


| | |
|---|---|
| **Figure 1** | **Niveau de réalisation** |
| **Figure 2** | Répartition des personnes interrogées par sexe et par localité |
| **Figure 3** | Répartition des personnes interrogées par tranche d'âge |
| **Figure 4** | Répartition des personnes interrogées selon la situation matrimoniale |
| **Figure 5** | Répartition des personnes interrogées par catégorie |
| **Figure 6** | Répartition des déclarations des répondants sur les forces des pratiques rizicoles |
| **Figure 7** | Répartition des déclarations des répondants sur les faiblesses des pratiques rizicoles |
| **Figure 8** | Répartition des déclarations sur la connaissance du Riz Danané |
| **Figure 9** | Répartition des déclarations par canaux de réception de l'information |

# CONTEXT ET JUSTIFICATION

Le projet « Indications Géographiques Riz Danané » est une initiative structurante financée par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du fonds Facilité IG, administré par le CIRAD. Il s'inscrit dans un contexte global de libéralisation des marchés, où les produits agricoles locaux, souvent issus de savoir-faire ancestraux et d'un terroir unique, peinent à rivaliser avec des denrées importées standardisées. Dans ce cadre, les Indications Géographiques (IG) se présentent comme un outil stratégique de différenciation, de valorisation et de protection juridique des produits agricoles liés à leur origine.

La Côte d'Ivoire, État membre de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), a depuis plusieurs années adopté une politique favorable à la reconnaissance et à la promotion des produits d'origine. Le Comité National des Indications Géographiques, institué le 1er août 2012, constitue l'organe de coordination de cette dynamique nationale. À ce jour, l'attiéké des Lagunes, le café de Man et le pagne Baoulé ont obtenu une reconnaissance officielle. Ce mouvement s'inscrit dans une tendance régionale croissante, avec des exemples notables comme l'enregistrement du madd de Casamance au Sénégal dans le registre des IG de l'OAPI en 2024. La reconnaissance en IG du riz Danané s'inscrit donc dans cette logique d'élargissement du patrimoine agroalimentaire africain reconnu à l'échelle continentale et internationale.

Le riz Danané, cultivé dans la région du Tonkpi, dans l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire, jouit d'une forte réputation auprès des consommateurs ivoiriens. Cette renommée est principalement liée à ses qualités organoleptiques (goût, texture, arôme) et à ses méthodes culturales spécifiques, ancrées dans un savoir-faire paysan transmis de génération en génération, dans un environnement agroécologique particulier. Cependant, malgré cette renommée, l'appellation « riz Danané » est largement usurpée par des commerçants ou producteurs d'autres régions, ce qui porte atteinte à la crédibilité du produit, fragilise l'économie locale et nuit aux véritables producteurs de Danané, en majorité des femmes rurales.

Le projet vise donc à accompagner les acteurs locaux dans une démarche rigoureuse de reconnaissance officielle de l'Indication Géographique Protégée (IGP) Riz Danané. Cette reconnaissance permettra de mettre en place un cadre juridique clair pour défendre l'origine du produit, améliorer la qualité globale de la production, créer un label de confiance pour les consommateurs, et offrir aux producteurs une meilleure rémunération à travers l'accès à des marchés de niche plus rémunérateurs. Au-delà de l'enjeu économique, le projet ambitionne également de contribuer à la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire, qui dépend encore massivement des importations de riz (près de 500 milliards de FCFA par an). Ainsi, ce projet s'intègre pleinement dans la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture 2020-2030, portée par l'ADERIZ.

Le projet, d'une durée de 30 mois (2024–2027), est mis en œuvre grâce à un consortium composé de Grainotech SAS, de l'Union Coopérative UCAT représentant la filière riz Danané, et du CIRAD, avec le soutien de l'OAPI et de l'ADERIZ. Le financement de 310 000 euros octroyé par l'AFD permettra d'atteindre trois objectifs majeurs : (1) renforcer l'organisation et les compétences des acteurs de la

filière rizicole de Danané ; (2) appuyer le processus d'enregistrement de l'IGP Riz Danané auprès de l'OAPI et en assurer une large promotion ; (3) améliorer les capacités de production, notamment des femmes, et renforcer leur rôle dans la gouvernance des coopératives.

Dans cette optique, la réalisation d'une étude de référence sur les pratiques rizicoles et les besoins en matériel s'est imposée comme une étape indispensable avant le démarrage opérationnel du projet. Cette étude constitue un socle analytique et stratégique, permettant d'identifier les réalités du terrain, les besoins spécifiques des producteurs, ainsi que les contraintes techniques et organisationnelles entravant une production durable et conforme aux standards d'une IG.

C'est pourquoi le cabinet ASDA Sarl a été mandaté pour conduire cette étude de référence dans les principales localités ciblées par le projet : Sangouiné, Podiagouiné et Yadoulé. Ces zones d'intervention, situées dans le département de Danané, représentent des terroirs rizicoles emblématiques, où les pratiques agricoles sont étroitement liées à des facteurs géographiques, sociaux et culturels uniques.

L'étude, menée de manière participative, a mobilisé les producteurs regroupés en coopératives, les leaders communautaires, les ONG locales et les institutions techniques. Elle visait à recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les itinéraires techniques, les rendements, les types de semences utilisées, les méthodes de récolte, les équipements disponibles, les difficultés rencontrées et les aspirations des producteurs. Elle a également permis d'évaluer le degré de structuration des groupements et leur capacité à adopter des pratiques standardisées exigées par une IG, notamment en matière de traçabilité, de qualité, et de contrôle.

Les résultats de cette étude sont essentiels pour formuler un plan d'action réaliste et cohérent. Ils permettent d'adapter les formations, d'orienter les investissements matériels (équipements post-récolte, décortiqueuses, unités de stockage), et de proposer un accompagnement technique personnalisé. Par ailleurs, ces données servent de ligne de base pour mesurer les impacts du projet à mi-parcours et à son terme.

En somme, cette étude de référence constitue un outil de pilotage stratégique. Elle contribue à garantir que le projet « IG Riz Danané » ne soit pas une simple opération de labellisation, mais bien une démarche de transformation durable de la filière riz locale, porteuse de souveraineté économique, d'autonomisation des femmes rurales et de préservation du patrimoine agricole ivoirien.

*INTRODUCTION*

Dans le cadre du projet d'Indication Géographique Protégée (IGP) du Riz Danané, cette étude de référence a été réalisée en amont du lancement des activités afin de disposer d'une base d'information claire, fiable et contextualisée. Elle vise à analyser les pratiques rizicoles actuelles dans les zones ciblées, identifier les besoins en matériel et en formation des producteurs, et évaluer les conditions nécessaires à l'adoption des normes et du cahier des charges IG.

L'Indication Géographique (IG) est un instrument juridique de valorisation des produits agricoles liés à un territoire, dont les qualités particulières sont issues d'un savoir-faire local. Dans un contexte de concurrence accrue et d'usurpation fréquente de l'appellation « riz Danané » par des opérateurs extérieurs à la région, cette démarche vise à restaurer la crédibilité du produit, protéger son origine, et améliorer durablement la rémunération des véritables producteurs, en majorité des femmes rurales.

L'IG constitue ainsi un levier structurant pour le développement de la filière riz à Danané, mais sa réussite dépend fortement de la capacité des acteurs locaux à s'organiser, à améliorer la qualité de leur production et à répondre aux exigences du dispositif. C'est dans cette optique que cette étude prend tout son sens.

Elle constitue un outil stratégique de pilotage du projet. En fournissant un état des lieux détaillé des pratiques agricoles, des équipements disponibles, des contraintes techniques, ainsi que des perceptions des producteurs, elle permet d'ancrer les actions dans les réalités locales. Les résultats orienteront les choix en matière d'appuis techniques, de formation, d'investissements en équipements post-récolte et en transformation.

Par ailleurs, l'étude établit une ligne de base à partir de laquelle il sera possible d'évaluer, à mi-parcours et à terme, l'évolution des impacts du projet. En ce sens, elle garantit que l'IG ne soit pas une simple opération de labellisation, mais un véritable levier de transformation durable, d'autonomisation des femmes rurales, de souveraineté alimentaire et de préservation du patrimoine agricole ivoirien.

## 1. Objectifs généraux et spécifiques de l'étude

### Objectif général :

Disposer d'une base de données fiable et contextualisée sur les pratiques rizicoles, les besoins en matériel et les conditions d'adoption des normes IG dans les localités cibles, afin d'orienter les activités de mise en œuvre du projet et d'appuyer la structuration durable de la filière.

### Objectifs spécifiques :

- Évaluer les itinéraires techniques et pratiques culturales actuelles dans le département de Danané, avec leurs forces, leurs limites et les opportunités d'amélioration.
- Identifier les besoins en équipements, infrastructures et formations nécessaires à l'amélioration de la qualité de production et de transformation du riz.

- Mesurer le niveau d'adhésion et la capacité des acteurs à intégrer les pratiques exigées par un cahier des charges IG.
- Formuler des recommandations concrètes et opérationnelles pour améliorer la productivité, la structuration, la qualité et la valorisation du riz Danané.

### *1-* Résultats attendus

À l'issue de l'étude, les résultats suivants sont attendus :

- Un diagnostic précis des pratiques rizicoles dans le département de Danané est établi. Il met en lumière les savoir-faire traditionnels, les itinéraires techniques dominants, les modes d'organisation des producteurs, ainsi que les points de fragilité de la filière. Ce diagnostic constitue une base de référence pour suivre les évolutions futures induites par le projet.
- Les besoins prioritaires en équipements, intrants, services techniques et formations sont clairement identifiés, aussi bien pour les femmes que pour les hommes producteurs. Ces besoins sont hiérarchisés et contextualisés afin d'orienter les investissements et les appuis du projet de manière ciblée et efficace.
- Les capacités et la disposition des producteurs à intégrer un cahier des charges IG sont évaluées. Cela comprend leur compréhension du concept d'IG, leur adhésion aux principes de qualité différenciée, et leur capacité à adopter des pratiques standardisées et collectivement contrôlées.
- Des recommandations pratiques, structurées et applicables sont formulées pour améliorer la productivité, la qualité, la commercialisation et la gouvernance de la filière. Ces recommandations serviront de feuille de route pour la mise en œuvre du projet, en cohérence avec les objectifs de souveraineté alimentaire, d'autonomisation économique et de valorisation patrimoniale portés par le projet IG Riz Danané.

# *I.* MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Afin d'atteindre les objectifs de cette étude de référence, une démarche méthodologique rigoureuse, articulant approches quantitatives et qualitatives, a été adoptée. Elle vise à produire un diagnostic à la fois statistiquement représentatif et profondément ancré dans la réalité des communautés rurales concernées.

## 1.1 Approche méthodologique globale

L'étude repose sur une combinaison de deux types d'analyses complémentaires :

- Analyse quantitative, pour collecter des données mesurables et comparables, notamment sur les profils des producteurs, les itinéraires techniques, les rendements, les équipements disponibles, les pratiques culturales et les volumes de production.
- Analyse qualitative, pour comprendre en profondeur les perceptions, les motivations, les contraintes, les dynamiques organisationnelles et les logiques d'adoption ou de rejet de certaines pratiques agricoles ou innovations.

Ce croisement d'approches permet de générer des résultats à la fois représentatifs à l'échelle des localités ciblées et pertinents pour orienter les actions du projet à venir.

### 1.2 Domaines d'analyse couverts

L'étude s'est concentrée sur trois grands axes d'analyse :

- Les pratiques rizicoles actuelles, en mettant en lumière les forces et limites des techniques utilisées (semis, fertilisation, récolte, post-récolte), ainsi que les performances productives (rendement, qualité).
- Les besoins en matériel et en formations, pour renforcer la production, réduire la pénibilité du travail, améliorer les conditions de transformation et garantir un niveau de qualité compatible avec l'obtention d'une IG.
- Les conditions d'adhésion aux normes de l'Indication Géographique, en évaluant les connaissances des producteurs sur le sujet, leur intérêt, leur capacité d'adaptation et les leviers nécessaires à une appropriation collective.

# *II- MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE*

### *2.1 Zone géographique de l'étude*

L'enquête a été menée dans quatre localités situées dans les départements de Danané et de Man, au sein de la région du Tonkpi, à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ces localités ont été sélectionnées en raison de leur forte implication dans la production de riz, de leur engagement avec les coopératives partenaires, et de la pertinence de leurs terroirs agricoles dans la démarche d'Indication Géographique Protégée (IGP). Leur potentiel rizicole repose notamment sur la disponibilité de plus de 2000 hectares de bas-fonds, zones particulièrement propices à la riziculture irriguée et à haut rendement.

| Pays | Région | Département | Sous-préfecture | Village/Localité |
|---|---|---|---|---|
| Côte d'Ivoire | Tonkpi | Danané | Mahapleu | Mahapleu |
| Côte d'Ivoire | Tonkpi | Man | Sangouiné | Sangouiné |
| Côte d'Ivoire | Tonkpi | Man | Podiagouiné | Podiagouiné |
| Côte d'Ivoire | Tonkpi | Man | Podiagouiné | Yadoulé |

Ces zones sont reconnues pour la qualité de leur riziculture, leur réseau de producteurs organisés, et la présence de bassins versants naturels facilitant l'irrigation gravitaire.

### 2.2 Échantillonnage

L'échantillonnage a été réalisé selon une méthode stratifiée aléatoire, garantissant une représentativité équilibrée selon les sexes, les tranches d'âges, et les statuts au sein des groupements. Sur la base des effectifs transmis par les responsables de coopératives, une taille d'échantillon de 75 producteurs a été

fixée, répartie sur l'ensemble des quatre localités. Une marge de 10 % a été ajoutée afin d'anticiper d'éventuels cas de non-réponse.

Les critères de sélection incluaient :

- Une appartenance active à un groupement ou une coopérative rizicole depuis au moins un an ;
- Une expérience concrète dans la culture du riz ;
- Une parité hommes/femmes respectée.

En parallèle, une enquête qualitative a ciblé 25 informateurs clés :

- 9 leaders communautaires (chefs de village, président(e)s de jeunes et de femmes) ;
- 6 responsables de groupements et coopératives agricoles ;
- 3 tenanciers de moulins à riz ;
- 7 commerçants (grossistes, demi-grossistes, détaillants).

## *2.3 Instruments et déroulement de l'enquête*

Deux principaux outils ont été utilisés :

- Un questionnaire structuré, administré aux 84 producteurs sélectionnés, contenant des questions fermées sur les pratiques culturales, le rendement, l'équipement utilisé, et les besoins spécifiques.
- Un guide d'entretien semi-directif, destiné aux informateurs clés, axé sur les perceptions, dynamiques organisationnelles, stratégies de commercialisation et compréhension de la démarche IG.

Une formation préalable des enquêteurs a été organisée, incluant une introduction au projet IG, des sessions sur les techniques de collecte de données éthiques, et une phase pilote permettant de tester et d'ajuster les outils. La confidentialité et le consentement éclairé des participants ont été rigoureusement respectés.

## *2.4 Techniques d'analyse*

- Données quantitatives : saisies et analysées à l'aide des logiciels Excel et SPSS. Les résultats sont présentés sous forme de tableaux, fréquences, pourcentages et croisements de variables.
- Données qualitatives : soumises à un codage thématique des verbatims recueillis, permettant d'extraire les tendances dominantes, les divergences et les attentes exprimées.

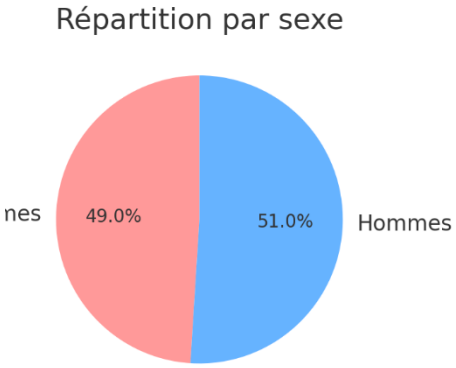
## *2.5 Données socio-démographiques de l'enquête*

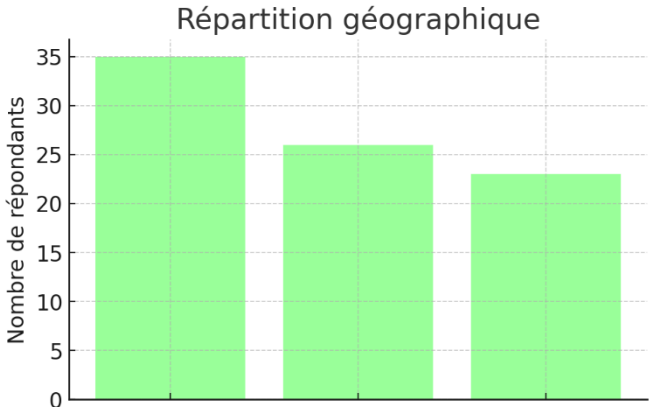
L'enquête de terrain a couvert 84 personnes, soit un taux de réalisation de 112 % sur les 75 personnes prévues. Cette surreprésentation témoigne d'une forte mobilisation locale. Parmi les personnes interrogées :

- 41 femmes (49%)
- 43 hommes (51%)

La répartition géographique est la suivante :

- Mahapleu/Sangouiné : 35 personnes (42%), dont 33 femmes (94%)
- Podiagouiné : 26 personnes (31%), dont 12 femmes (46%)
- Yadoulé : 23 personnes (27%), dont 9 femmes (39%)

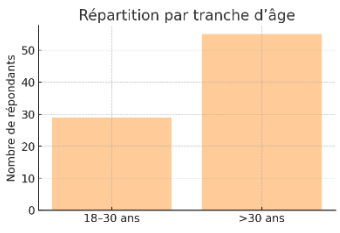



### Répartition par âge et statut matrimonial

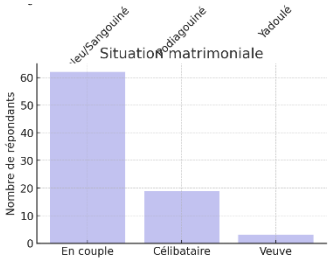
Parmi les 84 répondants :

- 29 personnes (35%) ont entre 18 et 30 ans
- 55 personnes (65%) ont plus de 30 ans




Concernant la situation matrimoniale :

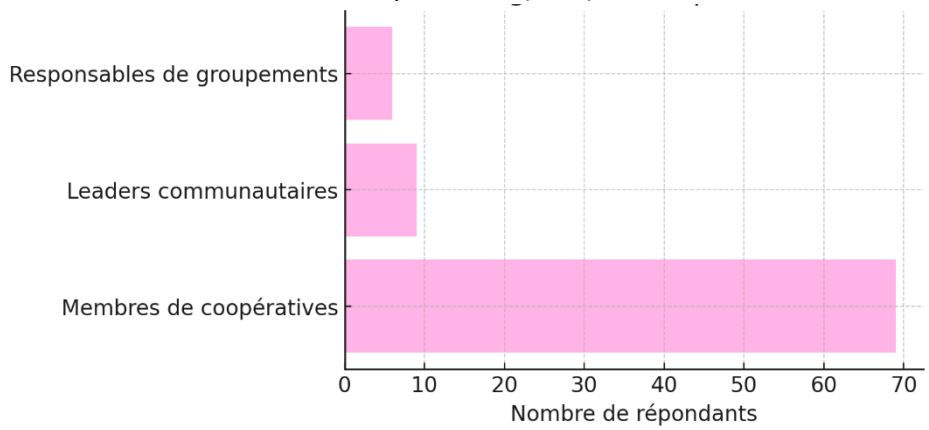
- 62 personnes (74%) vivent en couple
- 19 (23%) sont célibataires
- 3 (3%) sont veuves



### Catégories de répondants

Parmi les 84 répondants principaux :

- 6 sont responsables de groupements/coops (7%)
- 9 sont leaders communautaires (11%)
- 69 sont membres actifs de coopératives (82%)




Cette structuration de l'échantillon a permis une analyse représentative, équilibrée et riche, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, des pratiques rizicoles et des dynamiques socio-économiques dans la zone du projet IG Riz Danané.

# *III- CARACTÉRISATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE*

## 1. Présentation du département de Danané et de Man

Le département de Danané, situé à l'extrême ouest de la Côte d'Ivoire dans la région du Tonkpi, partage avec le département voisin de Man un ensemble de caractéristiques géographiques et agroécologiques qui en font une zone stratégique pour la production de riz. Ces deux départements sont traversés par de nombreuses rivières et bassins hydrauliques, et présentent un relief accidenté et montagneux, riche en vallées humides et en bas-fonds fertiles. Le climat y est de type tropical humide, marqué par une pluviométrie abondante, favorable à la culture du riz, notamment en bas-fonds.




La végétation y est dense, constituée majoritairement de forêts tropicales et de zones de savane secondaire, ce qui maintient un microclimat propice à l'agriculture. Ce contexte écologique favorise la riziculture irriguée et la riziculture de bas-fond, avec

un potentiel important pour l'aménagement de périmètres hydroagricoles. Le réseau routier secondaire, bien que présent, reste relativement dégradé, et les pistes rurales deviennent difficilement praticables pendant la saison des pluies, limitant ainsi l'accès aux zones de production et compliquant l'acheminement du riz vers les marchés.

## 2. Présentation des localités cibles : Mahapleu, Sangouiné, Podiagouiné et Yadoulé

L'étude a ciblé quatre localités emblématiques de la région : Mahapleu (dans le département de Danané), Sangouiné, Podiagouiné et Yadoulé (dans le département de Man). Ces localités ont été sélectionnées en raison de leur forte tradition rizicole, de la présence de groupements de producteurs organisés, et de leur potentiel à intégrer une démarche d'Indication Géographique Protégée (IGP).

- Mahapleu, rattachée administrativement à Danané, est un en localité productif reconnu pour ses pratiques de riziculture familiale en bas-fond. La communauté y pratique une agriculture mixte avec une prépondérance du riz, notamment cultivé par les femmes dans des zones marécageuses naturelles.
- Sangouiné, Podiagouiné et Yadoulé, toutes trois situées dans le département de Man, partagent une culture agricole centrée sur le riz, avec des producteurs expérimentés, mais confrontés à des défis structurels. L'organisation communautaire y est relativement forte, bien que l'accès à la formation, aux équipements modernes et aux marchés reste limité.

Dans ces localités, les systèmes agricoles sont encore largement manuels, bien que des initiatives locales témoignent d'une volonté d'amélioration et de modernisation. Les femmes jouent un rôle central dans les activités agricoles, particulièrement dans la production, la transformation artisanale et la commercialisation du riz.

## 3. Importance socio-économique de la riziculture dans la région

La riziculture est l'activité économique dominante dans les zones étudiées. Elle remplit une fonction multiple : nourrir les familles productrices, approvisionner les marchés locaux et régionaux, et générer des revenus monétaires indispensables à la subsistance des ménages. En milieu rural, elle représente souvent l'unique source de revenu stable, notamment pour les femmes qui en assurent une part essentielle des opérations culturales.

La forte dépendance des communautés locales à cette culture confère à la filière riz un rôle stratégique dans le développement territorial. Toutefois, cette importance ne s'est pas encore traduite par une valorisation économique suffisante du produit. En l'absence de structuration adéquate et de reconnaissance commerciale (notamment à travers une appellation protégée), le riz produit dans ces localités reste faiblement compétitif face aux importations.

## 4. Acteurs clés de la filière riz local

La chaîne de valeur rizicole dans la région repose sur plusieurs catégories d'acteurs :

- Les producteurs, en majorité de petits exploitants, souvent regroupés en associations ou en coopératives. Ils utilisent des techniques agricoles traditionnelles, avec peu d'intrants et sans mécanisation.
- Les collecteurs, intermédiaires qui achètent le riz paddy sur les sites de production pour le revendre aux transformateurs ou sur les marchés urbains.




- Les transformateurs, souvent des tenanciers de moulins artisanaux ou semi-industriels, qui effectuent le décorticage et la transformation du paddy en riz blanc.
- Les commerçants et distributeurs, opérant sur les marchés locaux ou régionaux, qui vendent le riz transformé en vrac, souvent sans marque ni différenciation.

Ces acteurs évoluent dans un écosystème encore peu structuré, marqué par des marges faibles, une faible valorisation du produit local, et une forte concurrence avec les riz importés souvent subventionnés.

## 5. Aperçu général sur la filière riz en Côte d'Ivoire

Le riz est devenu la céréale de base la plus consommée en Côte d'Ivoire, avec une consommation moyenne estimée à 120 kg par habitant et par an. En 2015, la production nationale de riz paddy atteignait environ 2,15 millions de tonnes, contre des importations de plus de 1,1 million de tonnes de riz blanchi la même année, pour répondre à une demande de près de 2,5 millions de tonnes.

Malgré cette production importante, la filière reste confrontée à plusieurs défis majeurs :

- Faibles rendements : 1,2 t/ha pour le riz de plateau, 2,5–3 t/ha pour le bas-fond, 5,5 t/ha pour le riz irrigué ;
- Accès limité aux aménagements hydroagricoles et à la maîtrise de l'eau ;
- Usage réduit d'intrants de qualité ;
- Mécanisation quasi inexistante sur les petites exploitations ;
- Faible transformation post-récolte, avec prédominance de moulins artisanaux produisant un riz de qualité irrégulière.

L'analyse de la chaîne de valeur montre également une dispersion des acteurs et une faible intégration verticale. Le riz local est souvent vendu en vrac, sans différenciation, ce qui limite son attractivité sur les marchés à forte valeur ajoutée.

Dans ce contexte, la mise en place d'une Indication Géographique pour le riz Danané représente une opportunité stratégique pour revaloriser cette production, structurer la filière, améliorer les revenus des producteurs et offrir aux consommateurs un produit authentique, traçable et de qualité.

Dans les collines verdoyantes et les plaines inondables du Tonkpi, le riz ne se cultive pas seulement : il se vit. Il rythme les saisons, façonne les paysages, structure les relations sociales et incarne l'espoir d'un mieux-être pour des milliers de familles rurales. Pourtant, derrière ce tableau empreint de tradition et de résilience, la réalité des pratiques rizicoles actuelles révèle un système fragilisé, prisonnier de ses limites techniques, mais aussi porteur d'un immense potentiel à condition d'un accompagnement adapté et d'une valorisation stratégique.

## 5.1 Une diversité de systèmes, un même défi : produire avec peu

Dans les localités ciblées par le projet d'Indication Géographique du Riz Danané, trois formes principales de riziculture coexistent, chacune avec ses caractéristiques, ses forces et ses vulnérabilités :

- La riziculture irriguée, bien que marginale en termes de superficie, incarne le modèle technique le plus avancé. Elle se pratique dans des bas-fonds aménagés, là où l'eau peut être canalisée, partiellement maîtrisée. Les exploitations y sont plus grandes, autour de 1 à 2 hectares, souvent mécanisées grâce à des motoculteurs, et enrichies par l'utilisation d'intrants. Les rendements y sont élevés, allant jusqu'à 10 tonnes à l'hectare dans les meilleures conditions. Mais ces oasis de productivité restent rares et inégalement réparties.
- La riziculture pluviale, à l'opposé, domine largement le paysage agricole. Elle se pratique sur les plateaux, selon des techniques traditionnelles, sans mécanisation, avec très peu ou pas d'intrants. Les exploitations sont minuscules, souvent inférieures à un hectare, et les rendements peinent à dépasser 1 tonne par hectare. Ici, la dépendance à la pluviométrie est totale, et chaque saison devient un pari contre le ciel.
- La riziculture inondée occupe une place intermédiaire. Moins courante, elle s'appuie sur les crues naturelles des plaines. Son intensification reste faible, faute de maîtrise de l'eau et d'organisation collective. Elle incarne le paradoxe du riz ivoirien : une abondance d'eau, mais peu de maîtrise ; beaucoup de terres, mais peu d'aménagements.

## 5.2 Des itinéraires techniques qui révèlent une pénibilité et une précarité quotidiennes

L'analyse des itinéraires techniques met en lumière une réalité brutale : produire du riz dans le Tonkpi est un acte de foi autant que de force physique. La préparation des sols reste majoritairement manuelle ou animale. Le labour mécanisé est rare et inabordable pour la plupart. Le travail est lent, épuisant, et peu productif.

Dès le semis, les difficultés apparaissent : à la volée, en poquet ou avec repiquage dans les zones irriguées, les densités sont souvent mal maîtrisées. La fertilisation repose sur les moyens du bord. Peu de producteurs ont accès à des engrais de qualité ou en quantité suffisante.

Le désherbage et la protection phytosanitaire sont rudimentaires. Le sarclage manuel domine. Les traitements sont sporadiques, mal dosés, quand ils existent. Les ravageurs prolifèrent, et les maladies affectent gravement les rendements.

Quant à la récolte, elle se fait à la main, souvent tardivement, avec un battage traditionnel au bâton. Le séchage du paddy sur le sol augmente les pertes. Chaque grain est le fruit d'un labeur intense, pour parfois être perdu faute d'équipement de post-récolte.

### 5.3 Des performances agricoles contrastées et inégalitaires

Les performances agricoles observées sont le reflet direct des conditions techniques. Le riz irrigué affiche les meilleurs rendements : jusqu'à 10 tonnes/ha dans les zones aménagées. La riziculture inondée stagne autour de 3 tonnes/ha. La riziculture pluviale peine à franchir le seuil de 1,5 tonne/ha.

Ces chiffres révèlent une fracture technologique entre les producteurs : ceux qui accèdent à l'eau, aux intrants, à la formation, et les autres. Le rendement à l'usinage est tout aussi variable : lié à la qualité du paddy, mais aussi à l'équipement utilisé, souvent obsolète.

### 5.4 Des savoirs anciens qui résistent, des innovations qui naissent

Malgré les contraintes, les riziculteurs ne baissent pas les bras. Ils innovent dans l'ombre. Des savoirs anciens perdurent : la paille de riz sert de litière ou d'engrais, certaines familles pratiquent la sélection artisanale de semences, d'autres associent le riz à des cultures complémentaires comme le manioc ou le maïs. Des initiatives de compostage traditionnel se développent.

Ces savoirs, empiriques et adaptés, sont un trésor. Ils prouvent que l'intelligence du terrain est bien vivante. Le défi est de la connecter aux apports modernes : formation, accompagnement, accès aux technologies. C'est à cette intersection que naîtra une riziculture durable et compétitive.

### 5.5 Des contraintes techniques et environnementales lourdes

L'enquête a permis d'identifier les freins majeurs à la performance :

- 80 % des producteurs mentionnent les maladies et ravageurs comme principale difficulté ;
- 96 % évoquent le manque de matériel agricole ;
- 87 % pointent l'accès limité aux semences améliorées ;
- L'accès à l'eau reste réservé à une minorité disposant de bas-fonds aménagés ;
- La dépendance à la pluie empêche toute prévisibilité des campagnes.

Ces contraintes sont techniques, certes, mais aussi structurelles et économiques. Elles appellent un accompagnement fort : en formation, en organisation, en accès au crédit, en infrastructures. Le potentiel est là, mais il ne se réalisera que si les conditions sont réunies pour une transformation de fond.

Le Riz Danané peut devenir une référence nationale. Mais pour cela, il faut partir de la réalité du terrain, des femmes et des hommes qui le produisent, et leur offrir les moyens de leurs ambitions.

# *IV- BESOINS EN MATÉRIEL ET EN INFRASTRUCTURES*

Dans les zones rurales où le riz est à la fois une culture vivrière, une source de revenu et une fierté identitaire, les conditions de production actuelles restent largement en décalage avec les ambitions de souveraineté alimentaire et de compétitivité nationale. Si les producteurs, en particulier les femmes, font preuve d'ingéniosité et de résilience, ils sont contraints de travailler avec des moyens rudimentaires qui limitent fortement la productivité et la qualité du riz. L'Indication Géographique Protégée (IGP) du Riz Danané ne pourra produire ses pleins effets que si elle s'accompagne d'un appui massif en infrastructures, équipements, intrants et services adaptés. Cette section dresse un état des lieux et une priorisation des besoins exprimés par les producteurs.

## 6.1 **Disponibilité actuelle du matériel agricole**

Les équipements agricoles modernes sont rares, voire absents dans les localités ciblées. La majorité des producteurs travaillent encore avec des outils manuels tels que les dabas, les houes et quelques brouettes. Les motoculteurs, batteuses et moissonneuses sont presque inexistants ou concentrés entre les mains de quelques acteurs privés, souvent inaccessibles financièrement pour les petits exploitants.

Cette situation rend les travaux de préparation du sol, de récolte et de post-récolte longs, pénibles, et sujets à d'importantes pertes. L'absence d'alternatives à la main-d'œuvre humaine accroît la dépendance aux aléas sociaux (disponibilité de travailleurs, coût de la main-d'œuvre), tout en limitant la capacité des producteurs à étendre leurs superficies ou à respecter les calendriers agricoles.

## 6.2 Infrastructures de transformation

L'étape de transformation constitue un point névralgique dans la valorisation du riz. Dans la zone de Danané, seuls quelques villages disposent de décortiqueuses, souvent anciennes, artisanales et mal entretenues. Cela a deux conséquences majeures : d'une part, une irrégularité notable dans la qualité du riz blanchi, ce qui nuit à sa réputation ; d'autre part, une dépendance des producteurs aux prestataires privés qui contrôlent les équipements.

Par ailleurs, l'absence quasi totale de séchoirs modernes oblige les riziculteurs à faire sécher leur récolte sur le sol ou sur des bâches, exposant le paddy à la poussière, à l'humidité, et aux pertes. De même, les entrepôts de stockage sont rares ou inadaptés, ce qui oblige les producteurs à vendre rapidement, souvent à bas prix, faute de solution pour conserver leur production en attendant des conditions de marché plus favorables.

## 6.3 Intrants agricoles, mécanisation et accès au crédit

L'accès aux intrants reste très limité. Les engrais, vendus en moyenne à 25.000 FCFA le sac de 50 kg, sont souvent inaccessibles aux producteurs faute de moyens financiers. La majorité d'entre eux achètent au comptant, sans possibilité de paiement différé ni de crédit adapté. Cette situation entraîne une sous-fertilisation des parcelles, impactant directement les rendements.

Le crédit agricole, pourtant crucial pour accompagner l'intensification durable, est quasi inexistant dans les zones rurales visitées. Les producteurs n'ont pas accès à des prêts adaptés à leurs cycles de production ni à des dispositifs

de financement à taux bonifié. Quant à la mécanisation, elle demeure hors de portée pour la grande majorité, en l'absence de dispositifs de location ou de crédit-bail.

### 6.4 Matériel individuel ou mutualisé

Face à la difficulté d'acquérir individuellement des équipements coûteux, de nombreux producteurs expriment leur volonté de mutualiser les ressources. Cependant, les coopératives locales restent faiblement équipées et peu structurées pour assurer une gestion collective efficace du matériel. Aucune d'elles ne dispose aujourd'hui d'un parc d'équipements modernes (moissonneuses, batteuses, motopompes, etc.) à mettre au service de ses membres.

Ce besoin d'outillage collectif est d'autant plus fort que la plupart des exploitants disposent de surfaces trop réduites pour rentabiliser seuls un équipement motorisé. Une approche basée sur la mise à disposition de matériels à travers des centres de services agricoles ou des pôles coopératifs pourrait répondre à ce besoin.

### 6.5 Priorités exprimées par les producteurs

Les producteurs interrogés dans le cadre de l'étude ont exprimé avec clarté et cohérence leurs besoins prioritaires pour améliorer leur performance et valoriser durablement le riz Danané. Sur le plan matériel, les **motoculteurs**, les **repiqueuses**, les **pulvérisateurs** et les **motopompes** figurent en tête des équipements souhaités. Ces outils permettraient d'alléger la pénibilité du travail, d'améliorer les rendements et de mieux respecter les calendriers agricoles. À cela s'ajoute un besoin important en **moyens de transport adaptés**, notamment des **moto-tricycles** et **petits camions**, pour acheminer plus facilement les récoltes vers les centres de transformation ou les marchés urbains.

L'accès à des **intrants agricoles de qualité** reste également une priorité : **semences améliorées**, **engrais adaptés** et **produits phytosanitaires efficaces** sont indispensables pour espérer augmenter la productivité. Mais l'équipement ne suffit pas : les producteurs demandent aussi à être **formés** sur des thématiques clés telles que la **gestion de l'irrigation**, la **prévention des maladies et ravageurs**, l'**utilisation sécurisée des équipements agricoles**, ou encore les **techniques de récolte et post-récolte**.

Par ailleurs, les producteurs insistent sur la nécessité d'un **entrepôt partagé**, garantissant un stockage sécurisé du paddy, et sur la mise en place d'une **unité de transformation conforme aux normes**, capable de produire un riz blanchi de haute qualité.

Enfin, les producteurs appellent à un soutien organisationnel fort : renforcement des coopératives, facilitation de l'accès au financement, création de partenariats techniques avec des institutions agricoles performantes.

#### Remarque

L'analyse met en évidence une réalité incontestable : les pratiques rizicoles actuelles, bien qu'adaptées aux contraintes du terrain, ne permettront pas à elles seules de soutenir une montée en gamme vers une Indication

Géographique reconnue et compétitive. L'amélioration des performances passe nécessairement par un investissement structurant dans les infrastructures, les équipements et les services.

La mécanisation, l'accès aux intrants de qualité, la création de services collectifs, la formation technique et l'organisation coopérative sont les clés d'une transformation durable de la filière. À travers un accompagnement adapté, le projet IG Riz Danané a l'opportunité de catalyser ce changement, en dotant les producteurs non seulement d'outils, mais aussi de compétences et de perspectives nouvelles. C'est à cette condition que le Riz Danané pourra être reconnu, valorisé et durablement compétitif, à l'échelle nationale comme sur les marchés spécialisés.

# *V- STRUCTURATION DES ACTEURS ET CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES*

## 7.1 Analyse des organisations de producteurs

Dans les localités ciblées par le projet d'Indication Géographique Protégée (IGP) du Riz Danané, les producteurs sont majoritairement regroupés au sein de groupements villageois, coopératives agricoles ou associations à caractère informel. Ces organisations, souvent initiées dans une logique d'entraide communautaire, visent à faciliter l'accès collectif aux intrants agricoles (semences, engrais), à organiser les travaux collectifs (labour, repiquage, récolte), et parfois à mutualiser les outils disponibles, notamment les rares équipements motorisés.

Cependant, malgré cette dynamique collective, les capacités organisationnelles de ces structures restent limitées. La plupart fonctionnent de manière rudimentaire, avec une faible capitalisation financière, un encadrement administratif sommaire, et une faible maîtrise des obligations légales (statuts, reconnaissance juridique, régularité des assemblées générales). Ce déficit structurel limite leur accès aux programmes de soutien étatiques ou internationaux, aux financements agricoles, ou encore à la commande publique.

## 7.2 Gouvernance interne et leadership féminin

La gouvernance de ces groupements repose généralement sur un bureau élu, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Ce mode de fonctionnement assure une certaine transparence, mais reste vulnérable à l'instabilité et aux conflits internes, souvent liés à des divergences d'intérêts ou à l'absence de règles claires.

Une forte volonté d'implication des femmes est observée, notamment dans les organisations exclusivement féminines. Dans plusieurs villages, des femmes occupent des postes à responsabilité – présidentes, trésorières, secrétaires – dans une tentative de faire entendre leur voix et de revendiquer un leadership féminin dans un espace encore largement dominé par les hommes. Toutefois, ce leadership reste fragile. Les normes socioculturelles locales, marquées par un patriarcat prononcé, freinent l'accès des femmes à la terre, aux ressources productives, et aux postes de décision stratégique. La propriété foncière, souvent transmise par héritage patrilinéaire, reste un bastion masculin.

### 7.3 Capacités de gestion, planification et mise en œuvre collective

Les capacités de gestion varient fortement d'un groupement à l'autre. Si certains ont mis en place une comptabilité sommaire, gèrent un fonds de roulement communautaire, ou réalisent des achats groupés, beaucoup demeurent dans l'informel. La planification des activités est rarement anticipée, souvent guidée par les urgences du calendrier agricole ou par des opportunités extérieures (appui d'un projet, donation ponctuelle). La capacité à conduire des projets structurants, tels que la construction d'un magasin de stockage ou l'acquisition collective d'équipements, reste très limitée sans accompagnement externe.

### 7.4 Relations avec les partenaires techniques et institutionnels

Les relations avec les institutions techniques nationales (ADERIZ, CNRA, ONDR) ou les ONG sont majoritairement ponctuelles et opportunistes. Elles dépendent de projets à court terme, sans réelle stratégie d'ancrage ou de consolidation. Les producteurs interrogés font souvent état d'un manque d'informations sur les dispositifs publics (formations, crédits agricoles, subventions), ce qui les empêche de saisir des opportunités. Ce déficit relationnel constitue un frein à la professionnalisation du secteur.

### 7.5 Opportunités et contraintes pour l'adoption d'un cahier des charges IG

L'adhésion à une démarche d'Indication Géographique suppose le respect d'un cahier des charges rigoureux : homogénéité des pratiques culturales, traçabilité des lots, qualité constante, mécanismes de contrôle interne, gouvernance partagée. Si plusieurs organisations locales manifestent un enthousiasme pour la labellisation, leur capacité actuelle à répondre aux exigences d'un tel système est encore faible.

L'engagement existe, mais les outils manquent : peu de coopératives sont capables de mettre en place des systèmes de contrôle qualité, de gérer des registres de production, ou d'organiser une veille sur le respect des normes. Il devient donc urgent de renforcer leurs compétences, de structurer leur fonctionnement, et de les accompagner pas à pas dans l'appropriation des exigences IG, sous peine de créer une fracture entre l'objectif de valorisation et la capacité réelle d'en bénéficier.

## *VI- ADHÉSION AU CONCEPT D'INDICATION GÉOGRAPHIQUE*

### 8.1 Niveau de connaissance des producteurs sur l'IG

L'enquête révèle un **faible niveau de connaissance initial** du concept d'Indication Géographique (IG) chez les producteurs. Moins de la moitié des personnes interrogées avaient déjà entendu parler du "riz Danané" comme produit spécifique, et encore moins comprenaient les implications d'une IG. Les termes de certification, traçabilité ou cahier des charges restent flous pour la majorité.

### 8.2 Perception des exigences techniques et organisationnelles

Lorsque les principes de l'IG sont expliqués, les producteurs expriment un **intérêt manifeste** pour la démarche, surtout en lien avec l'amélioration de la commercialisation. Ils reconnaissent toutefois que **le respect de normes**

**strictes,** la standardisation des pratiques ou le suivi régulier peuvent représenter des contraintes nouvelles, en particulier pour les petits producteurs aux moyens limités.

### 8.3 Acceptabilité des normes de traçabilité, de qualité et de contrôle

Les répondants se disent favorables à l'introduction d'un système de traçabilité simple, à condition qu'il soit accompagné de formations et d'un appui matériel. L'idée de distinguer le "vrai riz Danané" est bien accueillie, surtout pour lutter contre l'usurpation. Mais des inquiétudes subsistent sur **l'organisation du contrôle**, la **gestion du label**, et **l'équité dans l'accès à la certification.**

### 8.4 Conditions nécessaires à l'appropriation du système IG

Pour qu'une IG soit appropriée localement, les conditions suivantes sont essentielles :

- Une **campagne de sensibilisation large** et accessible,
- Des **formations techniques pratiques** sur les normes à respecter,
- Un **système d'accompagnement et de contrôle localement porté** (comités de suivi, coopératives pilotes),
- Une **plus-value économique visible** sur le court terme pour convaincre les sceptiques.

## *VII- OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ ET CHAÎNE DE VALEUR*

### 9.1 Caractéristiques actuelles des circuits de commercialisation

Aujourd'hui, la commercialisation du riz dans la région de Danané repose sur des circuits courts et informels. Les producteurs vendent leur paddy directement aux collecteurs ou sur les marchés locaux, sans transformation ou avec une transformation artisanale de faible qualité. Les marges sont faibles et les prix fluctuent selon la saison.

### 9.2 Usurpation de l'appellation "Riz Danané"

Le nom "riz Danané" bénéficie d'une réputation forte en Côte d'Ivoire, notamment à Abidjan. Cependant, l'appellation est régulièrement usurpée par des commerçants extérieurs à la région, qui utilisent ce nom pour vendre du riz de qualité inférieure. Cette situation pénalise les véritables producteurs, nuit à la confiance des consommateurs et affaiblit la valeur perçue du produit.

### 9.3 Accès aux marchés rémunérateurs

Des opportunités réelles existent sur les marchés régionaux, urbains (Abidjan, San Pedro, Man), et même institutionnels (cantines scolaires, commandes publiques). Pour cela, le riz doit répondre à des critères de qualité, de régularité d'approvisionnement, et de traçabilité. Le projet IG peut justement permettre d'ouvrir ces marchés plus rémunérateurs en différenciant le riz Danané des autres produits.

### 9.4 Potentialités de valorisation grâce à l'IG

L'Indication Géographique constitue un levier stratégique de différenciation. Elle permettrait :

- De valoriser l'origine du produit,
- D'assurer un prix plus juste pour les producteurs,
- De fidéliser les consommateurs sensibles à la qualité, au local, et à l'authenticité,
- De structurer la filière autour d'un label reconnu, garant de qualité.

En misant sur l'IG, le riz Danané peut devenir un produit signature du terroir ivoirien, reconnu non seulement pour sa saveur, mais aussi pour le savoir-faire et l'histoire des producteurs qui le cultivent.

# *CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS*

## 1. Résumé des principaux constats

L'étude de référence réalisée dans les localités de Mahapleu, Sangouiné, Podiagouiné et Yadoulé, au sein des départements de Danané et de Man, a permis de dresser un état des lieux approfondi des pratiques rizicoles, des besoins des producteurs et du niveau de structuration des acteurs de la filière riz. Trois grands constats se dégagent : (1) une diversité de systèmes de culture coexistant avec de fortes inégalités d'accès aux ressources, (2) une dynamique organisationnelle prometteuse mais encore fragile, et (3) un intérêt manifeste pour l'Indication Géographique (IG) comme levier de valorisation, malgré un faible niveau de connaissance initial.

## 2. Forces et faiblesses de la filière riz Danané

Forces:

- Une tradition rizicole bien ancrée, portée en grande majorité par des femmes engagées ;
- Un produit reconnu pour sa qualité et son goût, jouissant déjà d'une notoriété dans plusieurs villes ivoiriennes ;
- Un potentiel agroécologique fort avec plus de 2000 hectares de bas-fonds favorables à l'irrigation ;
- Des groupements actifs et mobilisés, malgré des moyens limités.

Faiblesses:

- Une forte dépendance à la riziculture pluviale, vulnérable au changement climatique ;
- Des rendements faibles et très hétérogènes selon les pratiques ;
- Un manque d'équipements agricoles, de semences améliorées et d'infrastructures de stockage et de transformation ;
- Des groupements peu structurés juridiquement, avec une gouvernance souvent instable ;
- Une méconnaissance généralisée du concept d'IG, de ses exigences et de son fonctionnement.

## 3. Opportunités à saisir pour structurer la filière autour de l'IG

La mise en œuvre d'un dispositif d'Indication Géographique Protégée pour le riz Danané offre des opportunités stratégiques :

- Valoriser l'origine et la qualité du produit ;
- Structurer la filière autour d'un référentiel commun ;
- Accéder à de nouveaux marchés rémunérateurs (urbains, institutionnels, régionaux) ;
- Protéger l'appellation contre l'usurpation ;
- Renforcer la souveraineté alimentaire nationale en stimulant une production locale de qualité.

Pour réussir cette transition, il est essentiel de consolider les bases techniques, organisationnelles et économiques de la filière.

## 4. Recommandations stratégiques et opérationnelles

### ➤ Amélioration des pratiques agricoles

- Encourager la diffusion de semences améliorées, adaptées aux conditions locales ;
- Promouvoir des techniques de fertilisation organique (compost, rotations, associations culturales) ;
- Appuyer la mise en place de systèmes de gestion de l'eau dans les bas-fonds ;
- Réduire les pertes post-récolte grâce à l'introduction d'équipements adaptés (batteuses, séchoirs solaires, outils de stockage hermétiques).

### ➤ **Renforcement des capacités des producteurs**

- Former les producteurs sur les itinéraires techniques améliorés et la gestion intégrée des ravageurs ;
- Mettre en place des modules de formation sur la gestion coopérative, la comptabilité simplifiée, le fonctionnement des IG ;
- Développer des sessions spécifiques pour les femmes et les jeunes, en valorisant leur rôle dans la filière.

### ➤ **Acquisition ciblée d'équipements**

- Identifier et soutenir l'acquisition d'équipements prioritaires (motoculteurs, motopompes, pulvérisateurs, moissonneuses) ;
- Privilégier les modèles d'équipements partagés entre plusieurs producteurs ou groupements ;
- Appuyer les initiatives d'entrepreneuriat local dans la mécanisation (loueurs d'équipements, prestataires de services agricoles).

### ➤ **Appui à la structuration des coopératives**

- Faciliter la formalisation juridique des groupements existants ;
- Mettre en place des mécanismes d'appui-conseil en gestion associative ;
- Promouvoir la mutualisation des ressources au sein des coopératives (fonds d'investissement, services partagés).

### ➤ **Sensibilisation et formation sur l'IG**

- Mener des campagnes de sensibilisation sur les bénéfices d'une IG et les responsabilités qu'elle implique ;
- Former les leaders communautaires, transformateurs et commerçants sur le cahier des charges, la traçabilité et le contrôle qualité ;
- Élaborer des supports pédagogiques simplifiés et traduits en langues locales.

### ➤ **Promotion et protection de l'appellation**

- Lancer une stratégie de communication autour du "Riz Danané" (logo, slogan, packaging, présence sur les foires agricoles) ;
- Initier un processus de reconnaissance légale de l'IG auprès de l'OAPI ;

- Mettre en place un système de veille et de contrôle pour éviter la contrefaçon et garantir la qualité du riz labellisé.

En conclusion, le projet “IG Riz Danané” représente une opportunité historique pour structurer durablement une filière locale à fort potentiel. À condition d’un accompagnement rigoureux et d’une appropriation collective des enjeux, il peut transformer les contraintes actuelles en leviers de développement, en renforçant l’économie locale, la reconnaissance du terroir et la fierté des producteurs.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Calendrier Global d'une campagne

| **Travaux Mois** | Jan | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Aout | Sept | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Nettoyage des canaux* | | | | | | | | | | | | |
| Préparation, semis et entretien de la pépinière | | | | | | | | | | | | |
| Défrichage et labour de la parcelle principale | | | | | | | | | | | | |
| Semis ou repiquage *(selon les cas)* | | | | | | | | | | | | |
| Fertilisation (organique et chimique) | | | | | | | | | | | | |
| Sarclage - désherbage | | | | | | | | | | | | |
| Traitements phytosanitaires | | | | | | | | | | | | |
| Irrigation | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | | | | | | | | | |
| *Transport & conditionnement* | | | | | | | | | | | | |

## Annexe 2 : Calendrier campagne rizicole (Type irrigué et Bas fond)

| Culture | Riz inondé | | | Riz irrigué et de bas fond |
|---|---|---|---|---|
| Cycle (semis-maturité) | 135 jours | 120 jours | 130 jours | 105 jours |
| Dose au semis | 40 kg/ha en poquet ou 50kg/ha à la volée | | | |
| Semis mécanisé | 25 à 30 grains au mètre linéaire avec 0,25m d'intervalle | | | |
| Semis manuel | 4 à 5 grains par poquet, avec 0,20 à 0,25m entre poquet | | | |
| Engrais de fond | 200kg/ha de NPK | | | |
| Engrais de couverture | 50kg/ha et 25kg/ha, respectivement 25 et 45 jours après le semis (urée) | | | |
| Sarclage | 15 jours après le semis | | | |
| Désherbage chimique | Traitement 14 jours après le semis | | | |
| Insecticide | 1L/ha (décis et sumithion) | | | |
| Cycle semis autallage | 25 à 30 jours | 25 à 30 jours | 25 à 30 jours | 20 à 25 jours |
| Cycle du semis à la montaison | 60 jours | 55 jours | 55 jours | 45 jours |
| Rendement à la production | 4,5 à 6 t/ha | 6 à 8,5 t/ha | 6 à 9 t/ha | 7 à 10 t/ha |
| Rendement à l'usinage | 64,8% blanchi total et 41,6% blanchi entier | | 66,3% blanchi total et 53,9% blanchi entier | |

## Annexe 3 : Calendrier campagne rizicole (Type pluvial)

| Cycle (semis-maturité) | 90 à 100 jours | 108 jours | 105 jours | 120 jours |
|---|---|---|---|---|
| Dose au semis | 40 kg/ha en poquet ou 50kg/ha à la volée | | | |
| Semis mécanisé | 25 à 30 grains au mètre linéaire avec 0,25m d'intervalle | | | |
| Semis manuel | 4 à 5 grains par poquet, avec 0,20 à 0,25m entre poquet | | | |
| Engrais de fond | 200kg/ha de NPK | | | |
| Engrais de couverture | 50kg/ha et 25kg/ha, respectivement 21 et 45 jours après le semis (urée) | | | |
| Sarclage | 15 jours après le semis | | | |
| Désherbage chimique | Traitement 14 jours après le semis | | | |
| Insecticide | 1L/ha (décis et sumithion) | | | |
| Cycle semis autallage | 18 à 25 jours | 20 à 25 jours | 18 à 21 jours | 25 à 30 jours |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Cycle du semis à la montaison | 40 jours | 50 jours | 50 jours | 50 jours |
| Rendement à la production | 4 à 4,8 t/ha | 3,5 à 4 t/ha | 2,5 à 3,5 t/ha | 2 à 3,5 t/ha |
| Rendement à l'usinage | 64,8% blanchi total et 41,6% blanchi entier | | 66,3% blanchi total et 53,9% blanchi entier | |

## Annexe 4 : Compte d'exploitation

**Cas d'une parcelle d'1 ha de riz irrigué contrôle total**

Hypothèses retenues :

- Utilisation de semences certifiées
- Labour mécanisé
- Optimisation de la fertilisation : 6 sacs / ha au total
- Avec pesticide
- Rendement obtenu de 4.8 T/ha

| RIZ IRRIGUÉ HYBRIDE | Unité | Quantité | P.U. | FCFA/ha |
|---|---|---|---|---|
| **Charges** | | | | |
| Labour | Forfait | 1 | 25,000 | 25,000 |
| Semences | Kg | 60 | 280 | 14,000 |
| Préparation pépinière | Forfait | 1 | 7,500 | 7,500 |
| Hersage | Forfait | 1 | 25,000 | 25,000 |
| Arrachage/Pépinière | Forfait | 1 | 15,000 | 15,000 |
| Transport des plants | Forfait | 1 | 10,000 | 10,000 |
| Repiquage | Forfait | 1 | 25,000 | 25,000 |
| Frais herbicide | Boite | 2 | 2,000 | 4,000 |
| Pulvérisation herbicide | Forfait | 1 | 2,000 | 2,000 |
| Engrais de fond NPK | Kg/ha | 200 | 500 | 100,000 |
| Engrais de couverture Urée | Kg/ha | 50 | 500 | 25,000 |
| Épandage engrais | Forfait | 1 | 1,500 | 1,500 |
| Désherbage | Forfait | 1 | 10,000 | 10,000 |
| Insecticide et m-o | Forfait | 1 boite | 4,000 | 4,000 |
| Moisson & Faucheuse | Forfait | 1 | 26,750 | 26,750 |
| Mise en gerbier | Forfait | 1 | 25,000 | 25,000 |
| Battage | Forfait | 6 sacs | 67,500 | 67,500 |
| Emballages | Sac | 64 | 250 | 16,000 |
| Transport Paddy | Forfait | 1 | 8,700 | 8,700 |
| **Total charges/ha** | | | | 478,950 |
| **Prix vente Paddy** | Kg | 4,800 | 150 | **720,000** |
| **Marge Production** | | | | **241,600** |

**Cas d'uneparcelled'1 ha de riz pluvial**

Hypothèses retenues :

- Achat de semences certifiées
- Main d'œuvre familiale, hors labour
- Optimisation de la fertilisation : 6 sacs / ha au total
- Avec pesticide
- Rendement obtenu de 2.5 T/ha

| RIZ PLUVIAL LOCAL | Unité | Quantité | P.U. | FCFA/ha |
|---|---|---|---|---|
| **Charges** | | | | |
| Labour | Forfait | 1 | 25,000 | 25,000 |
| Semences | Kg | 80 | 280 | 22,400 |
| Engrais de fond NPK | Kg/ha | 200 | 500 | 100,000 |
| Engrais de couverture Urée | Kg/ha | 50 | 500 | 25,000 |
| Insecticide et m-o | Forfait | 1 boite | 2,000 | 2,000 |
| Emballages | Sac100kg | 25 | 250 | 6,250 |
| Transport Paddy | Forfait | 1 | 5,000 | 5,000 |
| **Total charges/ha** | | 185,650 | | |
| **Prix vente Paddy** | Kg | 2,500 | 150 | **375,000** |
| **Marge Production** | | **189,350** | | |

## Annexe 5 : Questionnaires d'étude de réfférence

Grille d'animation focus group_pdf.pdf

Fiche de notation focus group_pdf.pdf

Questionnaire informateurs clés_-Ba

Annexe 6 : Photos et illustrations du terrain

Réalisé par :

Le CABINET ASDA (Acting for Sustainable Development in Africa)